

FICHE DE POSTE

Conseillère pédagogique

Année scolaire 2022/2023

Établie par l'IEN de circonscription, sous l'autorité du directeur académique des services de l'éducation nationale, cette fiche de poste a pour but de :

- définir la territorialité d'exercice,
- préciser les missions exercées au plan départemental et/ou local,
- fixer un protocole de fonctionnement avec des attendus pour l'année scolaire en cours (objectifs et actions),
- définir les compétences requises.

Circonscription : BRIVE Urbain

Sous la responsabilité de l'inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la circonscription de Brive Urbain, les missions qui seront développées au cours de l'année scolaire 2022/2023 se caractérisent comme mentionné dans les alinéas suivants.

1) Territoire d'exercice

• Ecoles de Brive Urbain → **Nombre d'écoles : 33** → **Nombre d'enseignants : 270**

2) Axes de travail

Titulaire du **CAFIPEMF**, le conseiller pédagogique :

- accompagnera les enseignants du territoire dans la prise en compte des attendus institutionnels (priorités, dispositifs, informations, ...) et la mise en œuvre des programmes (école inclusive) dans le cadre défini par l'IEN.
- concevra et conduira des actions de formation continue (animations pédagogiques, stages, interventions ponctuelles, ...) répondant au cahier des charges départemental et académique
- articulera les actions conduites avec celles des autres membres de l'équipe de circonscription et, le cas échéant, avec celles des autres circonscriptions du département
- participera occasionnellement aux groupes de travail relevant de la maîtrise de la langue, de la prévention de l'illettrisme, de la culture mathématique, de l'égalité des chances, de la culture humaniste, de l'art et culture, de la maternelle, des outils numériques au service des apprentissages
- promouvra des espaces et modalités de travail en équipe faisant appel à la mutualisation d'outils et d'informations et incluant le recours au numérique
- contribuera à la diffusion de ressources pédagogiques en lien avec les orientations de travail retenues au plan local, départemental, national.
- conduira les dossiers qui lui sont attribués (cf. tableau missions)

3) Protocole de fonctionnement et attendus

Le conseiller pédagogique participera :

- aux réunions de conseils de cycles et / ou de maîtres permettant de réguler l'action ou le suivi pédagogique, d'impulser une dynamique d'enseignement – en présence ou en suppléance de l'IEN ;
- aux réunions d'équipe de circonscription permettant de réguler le pilotage, l'accompagnement et le suivi des écoles en faveur de la réussite scolaire ;
- aux réunions départementales relevant de la mise en œuvre de la politique éducative, pour lesquelles elle aura été désignée pour porter la mission qui lui échoit ou pour représenter l'IEN ;
- aux réunions partenariales impliquant une représentation de l'équipe de circonscription et / ou de l'IEN.

Le conseiller pédagogique contribuera par son action à renforcer au sein de la circonscription les attendus définis par l'IEN au regard des indicateurs de pilotage.

4) Compétences requises

Savoir-faire	Savoir-être	Connaissances
--------------	-------------	---------------

<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner des équipes - Détecter un besoin - Concevoir des ressources, des outils, des dispositifs - Former - Communiquer - Evaluer 	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité d'adaptation et de réactivité - Sens de la pédagogie - Maîtrise de soi - Capacité d'innover, de créativité - Travailler en équipe - Sens du relationnel - Disponibilité 	<ul style="list-style-type: none"> - Environnement professionnel du domaine d'activité (1^{er} degré) - Méthodes et outils Pédagogiques - Guides eduscol et autres outils institutionnels - Outils numériques de formation, de communication, d'animation - Processus et mécanismes d'apprentissages
--	--	---

Missions des CPC

Circonscription Brive Urbain

Année scolaire 2022 – 2023

Missions et dossiers	Plan français <ul style="list-style-type: none">- Organisation des formations et accompagnement en circonscription- Stages départementaux T1, T2
	Ecole inclusive <ul style="list-style-type: none">- Dispositif autorégulation (accompagnement)
	Stages Réussite, écoles apprenantes <ul style="list-style-type: none">- Recensement des élèves, des enseignants, proposition d'organisation. Service civique <ul style="list-style-type: none">- Recrutement, affectation CASNAV – EANA
	ASH : pôle ressource
	Conseils écoles/collèges Maurice Rollinat, Jean Lurçat
	Numérique - Arts & culture - Maîtrise de la langue <ul style="list-style-type: none">- Education musicale (DUMISTes), Ecole et cinéma, projets EAC- Semaine de la maternelle- Parlement des enfants (unilim droit)- Egalité des chances Filles/ Garçons
Formation	Accompagnement des T1 et T2
	Animations pédagogiques C1, C2 et C3
	Stages REP+
	<i>Pour chaque action de formation, la responsabilité de l'action englobe le suivi complet du dossier (listes stagiaires, fiches émargement et dossier concepteur) ainsi que la rédaction d'une synthèse pour l'archivage circonscription.</i>